

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2019
2 mars 2019, 10h.30, Théâtre Benno Besson à Yverdon-les-Bains

43 personnes sont présentes (comité inclus), 41 ont demandé à être excusées.

1. Propos de bienvenue

Le Président adresse une très cordiale bienvenue aux membres qui ont bien voulu faire le déplacement à Yverdon pour assister à cette assemblée générale.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 mars 2018 à Genève (Café Papon)

Personne n'a une quelconque remarque à formuler à propos de ce procès-verbal ; il est donc accepté, avec remerciements à la secrétaire qui l'a rédigé.

Dans la convocation à l'AG de 2020, par respect pour ceux de nos membres qui n'ont pas internet, il sera mentionné que le PV de l'AG 2019 sera adressé en copie papier à qui en fera la demande à la secrétaire.

3. Rapport d'activité 2018-2019

Didier Berberat, président, donne lecture de son rapport, reproduit ici dans son intégralité.

« Depuis notre dernière assemblée générale, qui s'est déroulée le 24 mars 2018 à Genève, le comité s'est réuni à 9 reprises, la dernière fois ce matin-même.

Au niveau des activités de notre association, nous mentionnerons en premier lieu le Café francophone qui a eu lieu à Lausanne le 29 juin 2018 devant un public d'une cinquantaine de personnes. Le thème de ce café était « *Le français maltraité, la part de responsabilité de la presse et des médias* ». Nous avons pu compter sur la présence de MM. Serge Gumy, rédacteur en chef de La Liberté, Olivier Bloesch, membre de notre association, correcteur professionnel et président de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie, Marc-Henri Jobin, directeur du CFJM (Centre de formation au journalisme et aux médias), ainsi que Laurent Caspary, rédacteur en chef RTS/radio. Malgré des conditions peu propices, liées au manque de confort des chaises, à la canicule et aux bruits de la rue voisine, ce débat a été un succès et a permis un échange courtois entre le public et les représentants des médias. A cette occasion, il a été rappelé l'existence des fiches de défense du français, du lexique franglais-français, ainsi que de l'écoute des émissions de la RTS, dont il sera question plus tard. Fort de la leçon de cette manifestation, notre comité a décidé de réserver à l'avenir des salles plus grandes et plus confortables et de se doter d'un matériel d'amplification du son.

Le second Café francophone s'est tenu le 29 novembre 2018 à Fribourg. La déléguée fédérale au plurilinguisme, Mme Nicoletta Mariolini, nous a expliqué la situation linguistique en Suisse, notamment dans l'administration fédérale. Il ressort de cet exposé, et du débat qui a suivi, devant une trentaine de participants, que la vigilance s'impose quotidiennement pour que les langues latines soient équitablement représentées (*voir le numéro 30 de notre bulletin, p. 3*). Le comité a également tiré un bilan de cette manifestation, regrettant un auditoire quelque peu confidentiel. Les raisons sont sans doute à chercher dans le thème traité et le choix du lieu. Point positif toutefois : notre nouvelle sonorisation a répondu aux attentes.

Durant l'année sous rubrique, nous n'avons pas pu organiser d'escapade pour nos membres. En effet, nous avons initialement envisagé de nous rendre à Brigue à l'automne 2018, ce qui avait d'ailleurs été annoncé lors de notre dernière assemblée générale. Malheureusement, des problèmes d'intendance nous ont amenés à renoncer à ce projet. Ce n'est heureusement que partie remise, puisque nous visiterons la ville de Sierre, cité bilingue, le 25 juin prochain, avec un programme très alléchant, dans tous les sens du terme.

En 2018, nous avons édité le bulletin 29, qui est sorti de presse fin juin. Le bulletin 30, quant à lui, a paru en décembre. Ce trentième numéro, de belle tenue, a été l'occasion de rappeler nos nombreuses actions pour la défense de la langue française et de consacrer deux pages à la rubrique « *des fleurs et des orties* » d'hier et d'aujourd'hui. Nous pouvons enfin vous annoncer que le bulletin 31 devrait être distribué à fin juin-début juillet prochain.

Le comité tient à remercier vivement Mme Béatrice Claret, membre du comité et responsable de la coordination de l'édition de notre publication. Je profite une nouvelle fois de ce rapport d'activité pour vous rappeler que ce travail très important, mis à part le mandat de la coordinatrice, est accompli par des bénévoles qui ont toute notre gratitude.

Notre site internet remporte un succès grandissant (14784 visites depuis notre dernière assemblée générale) ; il permet à nos membres de se tenir informés des actualités de notre association. Comme déjà rappelé à plusieurs reprises, il permet une plus grande souplesse, car il peut être complété à tout moment par des informations et articles qui ne sauraient souffrir d'attendre la parution de notre bulletin semestriel. Ici aussi, nos vifs remerciements vont à Béatrice Claret qui met notre site continuellement à jour.

Le lexique franglais-français, outil extrêmement utile pour nos membres et pour les autres amoureux de la langue française, continue à être actualisé régulièrement. Nous tenons encore une fois à remercier les artisans de ce lexique, Mme Anne Cendre et MM. Jean-François Sauter et Jean-Pierre Villard, pour l'énorme travail effectué.

Parmi les nombreuses activités de notre association, nous nous devons de mentionner la campagne d'écoute de la RTS radio et télévision qui a eu lieu en juin 2018 et dont le bulletin 30 s'est fait largement l'écho en page 2. Nous remercions nos membres d'avoir participé à cet exercice qui avait pour but de relever les errances linguistiques de nos médias publics romands, sans oublier l'âme de cette initiative, notre secrétaire général et vice-président Daniel Favre. Notre gratitude va également à notre membre Jean-Henri Francfort qui a résumé les rapports d'écoute, afin d'informer la direction de la RTS. Même si on peut relever, en règle générale, l'excellent travail de nos journalistes du service public, il est apparu au comité que l'expérience devrait être renouvelée, sous une forme quelque peu différente. La RTS a d'ailleurs pris des mesures puisque M. Ambroise Jolidon, chef d'antenne de la Première et responsable de la coordination radio, a été désigné par la Direction de la RTS comme notre interlocuteur. Vous en saurez plus tout-à-l'heure, M. Jolidon étant notre invité lors de la présente assemblée générale.

La remise des prix de notre concours « Clic-Clac » a eu lieu le 17 avril 2018 à la Médiathèque de Monthey (voir à ce sujet notre bulletin 29 en page 5). Le gagnant est M. Ferdinand Chevallay de Lausanne. Le 2e prix est revenu à Mme Sonia Rihs de Lavey et le 3e prix à M. Pierre Jacot de Sainte-Croix.

Si la participation à cette première édition n'a pas été très élevée, elle a permis de mettre en évidence le problème des anglicismes envahissant notre quotidien. Un grand Merci à Béatrice Claret pour la parfaite organisation du concours et de la cérémonie de remise des prix. Une deuxième édition de ce concours est en préparation et les détails se trouveront dans l'édition 31 de notre bulletin. Le but de notre comité sera de mieux faire connaître ce concours pour enregistrer une meilleure participation.

Grâce à Béatrice Claret, notre association, en collaboration avec l'Académie des écrivains publics de Suisse, a été présente lors du Festival de la correspondance « *Lettres de soie* » qui s'est déroulé à Mase, en Valais, du 12 au 14 octobre 2018. Les quelque 3000 visiteurs de ce Festival ont ainsi pu découvrir nos activités...et adhérer, pour quelques-uns, à notre association.

CONCOURS CLIC-CLAC

Notre comité a continué à réagir avec vigueur, par lettres, courriers des lecteurs ou d'autres moyens, contre l'utilisation des anglicismes ou les mauvais traitements infligés à la langue française, que ce soit du fait des autorités et administrations, des médias ou des entreprises privées. Ces démarches, notamment auprès de la Coop, de Manor, de la Migros ou encore du Salon de l'auto, font l'objet d'articles dans nos bulletins ou encore sur notre site internet.

Comme nous le signalons régulièrement, notamment lors de nos assemblées générales, nous ne vous cacherons pas que la situation continue à être très inquiétante, notamment en raison de l'indifférence d'une partie de la population romande face aux anglicismes de plus en plus envahissants.

Notre comité ne peut pas faire de miracles et réagir dans toutes les situations, étant donné que nous ne pouvons compter que sur les quelques bénévoles, certes très engagés, qui le composent. C'est la raison pour laquelle nous prions instamment nos membres d'adresser leurs doléances directement et vigoureusement auprès des entreprises ou institutions qui maltraitent notre belle langue, et de nous informer de leurs démarches, qui seront éventuellement relayées par notre association et publiées dans notre bulletin ou sur notre site.

Le comité est actuellement en train d'examiner quelques nouvelles pistes d'actions pour lesquelles nous aurons besoin d'une plus grande participation de nos membres.

Il n'est pas inutile de rappeler que notre association ne mène aucunement une croisade contre la langue anglaise, qui est une grande langue de culture. Notre lutte consiste à éviter l'usage immodéré et inutile d'anglicismes, alors même que nos langues nationales, notamment le français, sont parfaitement appropriées pour faire passer un message.

Un autre sujet de préoccupation majeure continue à être le rôle de plus en plus menacé de la langue française dans l'administration fédérale, qui a d'ailleurs été le thème de notre Café francophone de Fribourg. Avec un certain nombre de parlementaires latins, soutenus par quelques parlementaires alémaniques, nous réagissons lorsque nos langues minoritaires n'ont pas leur juste place, que cela provienne d'un usage inapproprié de la langue anglaise ou de l'usage exclusif de la langue allemande.

Le comité, malgré sa grande motivation, ne peut pas lutter seul. C'est pourquoi, nous vous appelons à vous mobiliser dans vos milieux afin de défendre notre cause et de la faire connaître en incitant vos familles, vos amis, vos collègues à adhérer à nos idées et à notre association. Nous menons actuellement une réflexion, sous la responsabilité de Jean-Paul Hoebreck, afin de recruter de nouveaux membres motivés pour intensifier notre juste combat pour la défense de notre belle langue.

Le comité, qui est actif et très dévoué, se représentera en bloc pour un nouveau mandat de 2 ans, lors du point de l'ordre du jour consacré aux élections statutaires ; à l'exception cependant de notre ami François Berger, gravement atteint dans sa santé, ce qui ne lui permet malheureusement plus de participer à nos séances. Nous ne voulons pas manquer de le remercier chaleureusement de son engagement inlassable pour notre association durant toutes les années pendant lesquelles il a participé aux travaux du comité, notamment comme responsable des relations publiques et des médias. Nous formons tous le vœu que son état s'améliore et lui présentons, à distance, notre gratitude et notre amitié.

Enfin, en ma qualité de président de l'association, je ne voudrais pas terminer ce bref rapport annuel sans remercier tous les membres du comité de leur engagement afin de faire rayonner notre association. J'adresse un merci tout particulier à notre vice-président et secrétaire général Daniel

Favre, véritable cheville ouvrière de Défense du français, et à Gisèle Bottarelli, notre dévouée secrétaire, dont le zèle et l'efficacité sont appréciés et contribuent à la bonne marche de l'association ».

Applaudissements des participants.

Remarques ou questions à propos de ce rapport.

M. Richard Lecoultre, conscient de la responsabilité des enseignants de français, demande si notre association fait de la publicité auprès des écoles, des gymnases en particulier. Lors du lancement d'un concours de rédaction, en 2015, nous avons effectivement pris contact avec les écoles supérieures ; nous réfléchissons à en organiser un nouveau et, cas échéant, nous nous approcherons de l'association des enseignants.

Dans nos projets (cf art. 9 de ce PV), nous prévoyons d'organiser un Café francophone, en automne 2019 ; l'école en serait le thème avec participation d'enseignants et de personnalités de l'instruction publique.

Mme Claudine Bonzon dit que nous devrions prendre contact également avec la Société suisse des professeurs de français, qui touche aussi nos amis de Suisse alémanique.

Il est encore signalé brièvement que dans les trains pour Bâle, les informations sont données en allemand et en anglais seulement, et qu'à Zurich, dans les gares et à l'aéroport le français n'existe pas. A Genève par contre, nous dit Didier Berberat, c'est le français et l'anglais, pas l'allemand ! Selon lui, l'idéal serait d'avoir le français et l'allemand, plus l'anglais.

4. Présentation des comptes 2018

Michel Dysli, trésorier, donne quelques précisions au sujet des comptes. Pas de dépenses extraordinaires durant l'exercice 2018, si ce n'est l'acquisition d'une sonorisation, devenue indispensable pour assurer une meilleure compréhension des interventions des uns et des autres, lors de rencontres, en particulier les Cafés francophones et les assemblées générales. L'exercice boucle malgré tout avec un solde positif, modeste, de fr.706.98.

Il est à noter que les frais calculés par PostFinance pour le paiement des cotisations au guichet ont quelque peu augmenté et une taxe mensuelle de 5 francs nous est désormais demandée pour la gestion du compte.

Pas de question sur cette présentation. Applaudissements, et remerciements du président à notre trésorier.

5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes

En date du 4 février 2019, Christine Haemmerli et Rolf Bünzli ont procédé à la vérification des comptes, en présence du trésorier. Ils ont rédigé leur rapport qui conclut à l'acceptation des comptes. Merci à Christine Haemmerli qui en donne lecture. Pas de remarque, ni de question. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, par un vote à mains levées.

6. Décharge au comité

... pour sa gestion de l'exercice 2018. Oui, à l'unanimité.

7. Comité : réélections, démission

Le président Didier Berberat présente les 8 membres du comité disposés à se présenter pour un nouveau mandat de 2 ans : Béatrice Claret, Elisabeth Renaud (absente aujourd'hui), Gisèle Bottarelli, Daniel Favre, Michel Dysli, Jean-Pierre Villard, Jean-Paul Hoebreck et lui-même. Les applaudissements du public valent pour réélection à l'unanimité et remerciements pour le travail accompli.

Le comité déplore d'avoir à enregistrer la démission de François Berger, gravement atteint dans sa santé, ainsi que cela a été dit dans le rapport du président.

8. Election d'un vérificateur des comptes suppléant

Christine Haemmerli est au terme de son mandat. Les comptes 2019 seront vérifiés par Rolf Bünzli (absent aujourd'hui, accidenté) et Gabriel Barrillier, respectivement 1^{er} et 2^{ème} vérificateurs. Appel pour un vérificateur suppléant. Jean-Paul Cavin s'annonce. Merci à lui.

9. Budget 2019 ...

Par rapport aux comptes 2018, seuls quelques petits ajustements dans les dépenses courantes sont à enregistrer au budget 2019, nous dit le trésorier. Solde positif estimé à 800 francs.

Budget accepté à l'unanimité, avec reconnaissance à Michel Dysli pour son travail.

Pour répondre à la question d'un membre, il est précisé que le bulletin *J'aime le français* est imprimé à Morges, par l'Imprimerie Carrara.

... et présentation des projets.

Le Président en a évoqué quelques-uns dans son rapport (cf point 3) ; il les rappelle brièvement et y apporte quelques informations complémentaires.

- Le 25 juin, sortie à Sierre.

- Le concours Clic Clac devrait être lancé en juin, dans notre bulletin No 31. Remise des prix à la fin de l'année.

- C'est en automne que nous prévoyons d'organiser un Café francophone, sur le thème de l'école. Avec des professeurs de français et des représentants des autorités comme invités, que nous désirons sensibiliser à notre problématique.

- Dans un avenir proche, nous mettrons sur pied une nouvelle campagne Ecoute RTS.

- Notre association sera à nouveau représentée au Festival de la correspondance « Lettres de soie », à Mase, en octobre 2019.

- Nous sommes en contact avec la FRC (Fédération romande des consommateurs), qui a accepté – même si son rôle principal n'est pas la défense de la langue française - de publier dans son bulletin *J'achète mieux* un article concernant le « combat » de notre association, dénonçant en particulier les dérives de certains magasins, et enseignes, dans l'énoncé de leurs publicités. Attention aux modes d'emploi qui doivent obligatoirement être rédigés dans les langues nationales.

Il est important que notre association reste active et elle le fait en continuant de réagir contre l'envahissement des anglicismes et de toute forme de maltraitance du français.

10. Proposition individuelles et divers

La parole est aux participants.

- Albert Fahrni écrira au CFF pour déplorer que la *Voie 7* prendra désormais le nom de *Seven 25*. Le comité fera de même.

- Jean-Paul Cavin nous dit qu'il est agacé par le langage épïcène, tant à l'écrit qu'à l'oral. C'est un vaste débat qui pourrait être le thème d'un futur Café francophone, répond Didier Berberat.

- Pierrette Roulet-Grin nous parle de la ville de Bienne, dont les panneaux routiers devront obligatoirement être en français et en allemand, tout comme la publicité selon un nouveau règlement municipal. Didier Berberat demandera à Mme Virginie Borel, du Forum du bilinguisme, de nous donner son avis sur la question. Qu'en est-il du bilinguisme à Sierre ? demande Mme Roulet-Grin. La réponse viendra peut-être lors de notre visite dans cette ville en juin.

- Daisy Trippi dit : « On parle anglais partout, même dans les plus petits villages ». Désolant. Mais l'arrivée de grandes entreprises étrangères qui s'installent chez nous favorise bien évidemment l'augmentation de l'utilisation de l'anglais.

- Pierre-André Comte nous parle de la Semaine de la langue française et encourage les membres à en faire la publicité. Il mentionne les travaux du Conseil de la langue française, institution issue de la loi cantonale jurassienne sur la langue française du 17 novembre 2010. Dans ses dernières démarches, le Conseil a rendu le Gouvernement attentif à l'emploi des anglicismes et aux appellations en anglais de grandes manifestations dites « nationales » (Slow Up, rebaptisé Agglo-Ballade dans le Jura, « wake up and run » en étant le plus récent exemple, ou encore « Regio move ». Le Gouvernement est invité à revoir sa politique de subventionnement à des manifestations s'intitulant en anglais sur le territoire cantonal plutôt qu'en français. Le Conseil de la langue française demandera des comptes à

ce propos. Il est un bon instrument de vigilance et d'opposition aux dérives langagières vers un emploi toujours plus massif de l'anglais.

Sur proposition de Jean-Pierre Villard, Pierre-André Comte a accepté d'écrire pour nous un article sur le militantisme du Jura, à paraître soit dans notre bulletin ou dans notre site.

Quelques réflexions encore : Si l'anglais est désormais une langue internationale, ne pas perdre de vue que tous les étrangers ne sont pas forcément anglophones. Il est important qu'en Suisse, nous privilégions l'utilisation de nos langues nationales.

Au Parlement, Didier Berberat dit recevoir de plus en plus de documents en allemand, mais il ne lâche pas prise et demande la traduction en français ; cela est possible, s'il n'y a pas une question d'urgence. En France et au Québec, on peut imposer aux magasins d'utiliser le français, mais pas en Suisse, sauf dans le cadre de l'activité des communes, des cantons et de la Confédération. D'ailleurs c'est aux Québécois que nous devrions demander comment défendre notre langue.

Pour être un tant soit peu efficaces, soyons donc plus unis entre francophones, ce sera par ces mots que le président met un terme aux débats de l'AG.

* * * * *

Nous avons attendu en vain l'arrivée de notre invité Ambroise Jolidon. C'est donc Daniel Favre qui a pallié cette absence et qui a mené la discussion sur notre collaboration avec la RTS.

Après avoir ressenti quelques doutes à propos de notre action, Pascal Crittin s'est désormais montré bien disposé à écouter nos remarques et celles de nos membres qui réagissent contre les fautes de français et les anglicismes entendus, en particulier à la radio.

Pour notre deuxième action Ecoute, nous avons donc à nouveau besoin de vous, mais nous nous focaliserons cette fois-ci sur la radio, les problèmes étant moins fréquents à la télévision.. Les rapports de nos « écouteurs », par l'intermédiaire du comité de notre association, seront à communiquer régulièrement, tous les 2 mois par exemple, à Ambroise Jolidon, chef d'antenne de La Première, que Pascal Crittin a désigné comme notre interlocuteur.

Concrètement, nous demanderons à chaque personne, prête à nous offrir son concours pour cette action, d'écouter la même émission pendant 5 jours, de nous indiquer l'heure, sur quel programme, quelle émission et, si possible, le nom du journaliste à l'antenne et, bien évidemment, de nous signaler tout ce qui vous a choqué, anglicismes, fautes de français, de liaisons, etc. Une liste a circulé dans les rangs pour permettre aux membres intéressés de s'y inscrire. La mise en application suivra.

Nous entendons encore quelques remarques et questions.

Mme Pierrette Roulin-Grin est curieuse de savoir où il est possible de trouver un répertoire des erreurs les plus souvent commises et une liste des mots véritablement agréés. Il n'y en a pas et les dictionnaires ne sont pas unanimes, regrette Jean-Pierre Villard ; ce sont souvent des mots tirés de l'anglais et, à force de les entendre, on finit par les adopter !

Jean-Paul Cavin trouve que le niveau est généralement correct à la TV. Tant mieux.

Jean-Henri Francfort souhaite qu'une réflexion soit aussi menée au CFJM (Centre de formation au journalisme et aux médias) pour sensibiliser les futurs journalistes à une expression française correcte. Il n'est par contre pas d'accord avec l'idée que nous soyons moins rigoureux suivant le genre d'émissions.

Merci à Anne Cendre qui nous donne l'occasion de sourire, avant de mettre un terme à la séance, en nous donnant lecture d'un texte amusant sur les professions. Il sera publié sur notre site.

Et le Président remercie encore chacun de sa présence et de sa participation active. Après une pause de quelque 20 minutes, le repas prévu sera servi dans la même salle.

Applaudissements.

PV GiBo